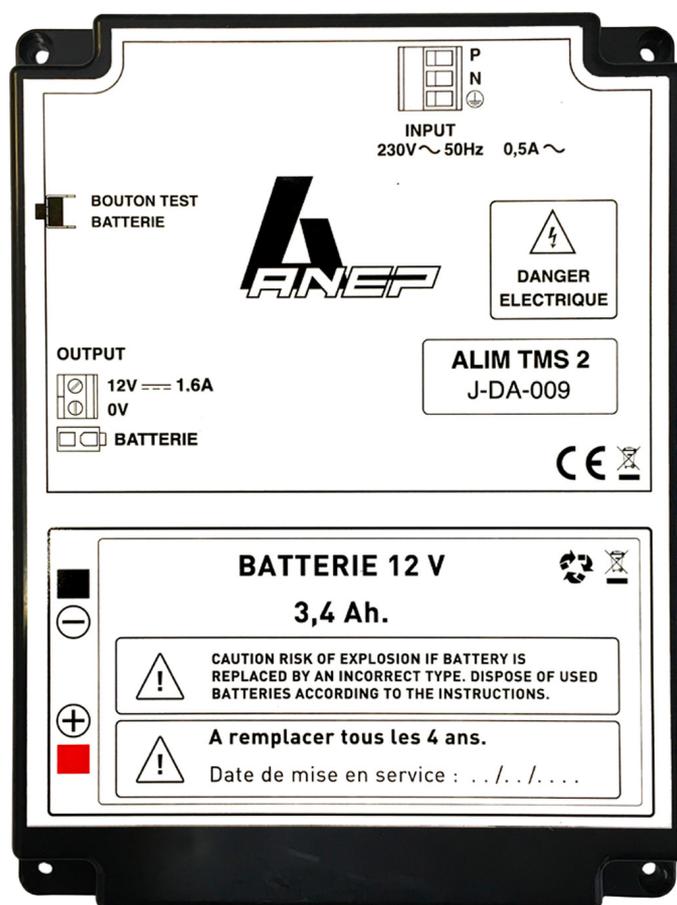


ALIM TMS II

BLOC DE SECOURS



AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des « **É**quipements de **P**rotection **I**ndividuelle».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**
- etc.

Avant toutes manipulations des appareillages **ANEP**, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers **HORS TENSION**.

RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRIQUES

Vous devez désormais recycler vos déchets électriques et contribuer ainsi à la protection de l'environnement.



Ce symbole signifie qu'un produit électrique ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères normales. Lorsque vous avez terminé de l'utiliser, veuillez vous assurer de déposer celui-ci dans une installation appropriée à son élimination.

IMPORTANT : Veuillez lire attentivement l'ensemble des instructions avant toute utilisation et conserver celles-ci de manière à pouvoir vous y référer ultérieurement.



Risque d'électrocution.
Ne pas ouvrir



Lisez l'ensemble des instructions avant toute utilisation et conservez-les pour pouvoir vous y référer ultérieurement

RECOMMANDATIONS

ALIM TMS 2 est une alimentation DC sauvegardée et contrôlée, destinée à être raccordée au réseau 230 Vac de distribution publique.

Elle assure la continuité de service des équipements en cas de coupure de courant. La fonction de secours est intégrée au produit.

Un dispositif de sectionnement bipolaire facilement accessible doit être prévu et monté en amont : courbe C ou D (calibre préconisé 1A).

L'intervention doit être réalisée uniquement par du personnel habilité.

Lors du montage, connecter le fil de terre en premier et lors du démontage le déconnecter en dernier.

Équipement destiné à être utilisé dans un local technique.

Montage horizontal ou vertical.

Dimensionner et protéger les câbles en fonction du courant d'entrée / sortie maximum.

Respecter les limites thermiques et mécaniques.

En cas de stockage prolongé ou déconnexion débrancher la batterie montée à l'intérieur du boîtier.

• Normes et directives, protection de l'environnement et de la santé publique

EN 60950 ; EN61000-3 ; EN61000-4

EN 55014

ANEP assure le recyclage de ses produits en fin de vie.

• Caractéristiques mécaniques

- Boîtier plastique ABS
- Indice de protection: IP31
- L 150 x H 200 x 81.2 mm -1.81 kg



• Spécifications environnementales

Températures de fonctionnement : 10°C ... 35°C

Températures de stockage : 0°C ... 85°C

Humidité relative en fonctionnement : 20% ... 95% 30°C

• Spécifications électriques d'entrée

- Tension réseau : 196 à 255 Vac - Fréquence: 50Hz - Classe I - Régimes de neutre : TT, TN, IT

- Courant primaire : 230V 0,5A - Visualisation par LED de la présence du réseau (PWR)

• Spécifications électriques de sortie

- 1 sortie utilisateur 11V ...14.5V (1,6A)

• Sauvegarde

- Batterie Plomb intégrée 12V, 3.4 A/h

- Test de la batterie en local par le bouton test batterie

- Visualisation du résultat du test de la batterie par un voyant batterie OK

L'appui sur le bouton active la phase de test de la batterie (clignotement du voyant batterie OK).
Au bout d'une minute si le voyant s'illumine fixe, la batterie est fonctionnelle.

- Auto décharge à 25°C : 50% en 10 mois

- Nb cycle : 1200 si les décharges ne dépassent pas 30%

• Installation

- Boitier à montage mural

• Raccordements

- Câble secteur fourni



LA BATTERIE INTERNE DOIT ÊTRE RACCORDÉE AVANT UTILISATION!



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

NOTES

ANEP applique une méthode de développement continu, aussi, ANEP se réserve le droit d'apporter des changements et des améliorations à tout produit décrit dans ce document, sans aucun préavis.

ANEP ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes pertes de données, ainsi que tout dommage particulier ou incident, consécutif à une mauvaise mise en oeuvre ou une utilisation non conforme du produit.

Le contenu de ce document est fourni «en l'état». Aucune garantie sous quelque forme que ce soit, explicite ou implicite, n'est accordée quant à la précision, à la fiabilité ou au contenu du document.

ANEP se réserve le droit de réviser ce document ou de le retirer à n'importe quel moment sans préavis.

GARANTIE

Ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**.

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par **ANEP**.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréés par **ANEP**.
- D'ouverture du produit par une personne non agréée **ANEP**.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et au branchement, afin d'obtenir les meilleurs résultats sonores et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.

LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tél : 01 45 98 34 44



Site internet : www.anepstore.com